

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Village de l'arrondissement de Dole, canton et distribution de poste de Chaumergy, perception de Commenailles, paroisse de Vincent ; à 3 km de Vincent, 4 de Chaumergy, 37 de Dole et 22 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 218^m.

Le territoire est limité au nord par la Chaux et Bois-de-Gand ; au sud par Vincent ; à l'est par Bois-de-Gand, Recanoz et Lombard ; à l'ouest par Commenailles et Vincent. Les Charbonnières et le Moulin font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Recanoz, à Vincent, à la Chaux, à Commenailles, et par le bief du Petit-Étang ; le bief de l'Étang-du-Prince le sépare de la Chaux sur une grande longueur, et le ruisseau de Commenailles le sépare de ce dernier lieu.

Le village est situé en plaine, et en quelque sorte perdu au milieu des forêts. Les maisons sont groupées, construites en terre, briques cuites ou crues et pans de bois, et couvertes en chaume.

Population : en 1790, 188 habitants ; en 1846, 155 ; en 1851, 148, dont 69 hommes et 79 femmes ; population spécifique par km carré, 49 habitants ; 29 maisons, savoir : au Village, 25, aux Charbonnières, 5, et au Moulin, 1 ; 55 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocable : sainte Agnès. Paroisse de Vincent.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 4221 à 4224, 3 E 3751, 3 E 8718, 3 E 9172 à 9174 et 3 E 13459. Tables décennales : 3 E 1142 à 1150.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 518 et 519, 5 Mi 1234, 2 Mi 1046, 2 Mi 2090 et 2091, 5 Mi 3 et 5 Mi 1183.

Les habitants émigrent, pour s'établir dans les villages voisins.

Cadastre : exécuté en 1830 ; surface territoriale, 297^h 11^a, divisés en 427 parcelles que possèdent 94 propriétaires, dont 44 forains ; surface imposable, 292^h 71^a, savoir : 99^h en terres labourables, 76 en bois, 68 en étangs, 46 en prés, et le surplus en jardins, vergers, parcours, broussailles et sol de bâtiments, d'un revenu cadastral de 10.020 fr. ; contributions directes en principal, 992 fr.

Le sol, légèrement ondulé, marécageux et peu fertile, produit du blé, du seigle, peu d'avoine, du maïs, beaucoup de sarrasin, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de fruits, peu de foin et des fourrages artificiels.



Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin. Le revenu réel des propriétés est de 5 pour cent.

L'étang du Prince, le Petit-Étang et l'étang de la Brue, occupent presque le tiers de la surface du territoire.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, beaucoup de cochons et des volailles. On y engraisse des porcs et des bœufs. 20 ruches d'abeilles.

L'agriculture y est très négligée et n'y fait nul progrès.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Bletterans et de Sellières. Leur unique ressource consiste dans l'agriculture.

On trouve sur le territoire des filons de lignites.

Il y a un moulin à farines à trois tournants et un taillandier. Il y avait un ancien moulin sur la chaussée de l'étang du Prince, mais il a été démoli en 1811.

Biens communaux : une maison commune insuffisante, renfermant une chambre pour le logement de l'instituteur et une salle d'étude, fréquentée en hiver par 18 garçons et 14 filles ; une croix en pierre sur une éminence, au centre du village, formant un calvaire ; un puits communal, une grande place publique et 75^h 59^a de bois, pâtures et mares, d'un revenu cadastral de 2.007 fr.

Bois communaux : 71^h 53^a ; coupe annuelle, 1^h 44^a.

Budget : recettes ordinaires, 1.271 fr. ; dépenses ordinaires, 1.271 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Froideville est ensevelie dans les marais du bassin de la Braine. L'existence de ses habitants se passe sous de mauvaises cabanes, entourées de forêts humides. La population, décimée par les fièvres, se distingue par une apathie insurmontable. On reconnaît à l'est du village, au milieu de l'étang du Prince, les traces d'une voie pavée partant d'Arlay et se dirigeant sur Chaumergy. Des habitations se seraient probablement groupées sur les bords de cet antique chemin, si la nature n'avait pas refusé tous ses dons à cette triste localité. Froideville n'a toujours été qu'une obscure dépendance de la baronnie d'Arlay, chargée spécialement de pourvoir à la nourriture des meules des princes de Chalon. Placée à proximité du duché de Bourgogne et du château de Bellevesvre, son territoire fut souvent ravagé par la guerre. Le bois qui l'environne est appelé le *Bois des Batailles*. En 1606, il ne restait que quatre ménages dans cette communauté. En 1680, elle était complètement déserte. Pendant le cours du XVIII^e siècle, les seigneurs d'Arlay attirèrent quelques colons par l'appât de terrains à défricher, moyennant un cens presque nul. Les terres mises en culture prirent le nom de Grands-Essarts, d'Essarts-Bady et d'Essarts-Cabot.

Biographie : Ce village est la patrie de Jean-François *Chaffin*, nommé plusieurs fois électeur par les cantons de Sellières et de Chaumergy, en 1790 et 1791, député suppléant à l'assemblée constituante, administrateur du directoire du département en 1790, et président du conseil du district de Poligny. Son fils a été un avocat distingué.